

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à neuf heures trente, le Comité syndical du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Damien GRASSET.

Présents : Patrice AUBERNON, François PETIT, Xavier BERNARD, Thierry RICARDEAU, Nicole BOULINEAU, Frédéric FOUQUET, Lydie VRIGNAUD, Guy AIRIAU, Guy PLISSONNEAU, Pascal MORINEAU, Anne AUBIN-SICARD, Alexandra GABORIAU, Gisèle SEWERYN, Thierry GANACHAUD, Patrice PAGEAUD, Mauricette MAUREL, Philippe RUCHAUD, Noël VERDON, Sonia GINDREAU, Pierre CAREIL, Thierry COUILLAUD, Lionel PAGEAUD, Jean-Jacques DURAND, Stéphane GUILLON, Adeline AUBERGER, Lionel GAZEAU, Alain SCHMUTZ, Yannick SOULARD, Xavier BILLAUD, Damien GRASSET, Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD

Excusés représentés :

Jean-Michel ROUILLE représenté par Daniel LAIDIN  
Sabine ROIRAND représentée par Dominique PASQUIER,  
Stéphane BOUILLAUD représenté par Philippe DELAHAYE  
Bernard LANDAIS représenté par Francis BEAUFOUR

Excusés ayant donné pouvoir :

Miguel CHARRIER ayant donné pouvoir à Guy PLISSONNEAU,  
Evelyne CHAUVEL ayant donné pouvoir à Nicole BOULINEAU,  
Cécile DREURE ayant donné pouvoir à Gisèle SEWERYN,  
Loïc PERON ayant donné pouvoir à Noël VERDON,  
Alain ROCHEREAU ayant donné pouvoir à Sonia GINDREAU,  
Joël MONVOISIN ayant donné pouvoir à Patrice PAGEAUD,  
Anne BOISTEAU-PAYEN ayant donné pouvoir à Damien GRASSET

Excusés : Jessica TESSIER, Joëlle CHAIGNEAU-GAUCH, Thomas GISBERT de Callac, Yoann GRALL, Manuel GUIBERT, David BELY, Jean-François PEROCHÉAU, Isabelle CADOU, Jean-Pierre CHAPALAIN, Loïc CHUSSEAU, Pascal PAQUEREAU, Jacques GAUTIER, Christian GUENION, Jean-François FRUCHET, Arnaud PRAILE, Claude DURAND, Anthony BONNET, Jérôme CARVALHO, Jean-Louis LAUNAY

Date de convocation : 4 décembre 2024

Membres en exercice : 62

Présents : 36

Votants : 43

### Budget primitif 2025 – Budget annexe « Coopérations internationales »

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L1612-4 relatif à l'évaluation sincère des recettes et des dépenses des budgets et les articles L2312-1 à L2312-4 sur les modalités de vote des budgets,

**Vu** l'instruction budgétaire comptable M57, notamment le tome II, titre 1 Chapitre 1<sup>er</sup> & 3.2,

**Vu** la délibération D178-COS171224 du 17 décembre 2024 portant création d'un budget annexe pour la gestion comptable des opérations de coopérations internationales,

**Considérant** les prévisions budgétaires 2025 à inscrire dans le cadre des opérations de coopérations internationales,

Monsieur le Président présente aux membres du Comité syndical le projet de budget 2025

Le budget annexe s'élève à 1 938 935 € en dépenses et en recettes.

Il se décompose entre la section de fonctionnement à hauteur de 1 090 763 € et la section d'investissement pour 848 172 €.

Il se structure autour des deux programmes d'actions engagés au Liban :

- Opération 1 : ARAYA
- Opération 2 : ZAHLE

**En fonctionnement : 1 090 762,81 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section d'investissement	
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
022-Dépenses imprévues	
011-Charges à caractère général	695 407,81
012-Charges de personnel et frais assimilés	395 355,00
65-Autres charges de gestion courante	
6586-Frais de fonctionnement des groupes d'élus	
66-Charges financières	
67-Charges spécifiques	
68-Dotations aux provisions	
014-Atténuations de produits	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 090 762,81</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
002-Résultat de fonctionnement reporté	
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043-Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
013-Atténuations de charges	
70-Produits des services, du domaine et ventes diverses	
74-Dotations et participations	403 756,40
75-Autres produits de gestion courante	687 006,41
76-Produits financiers	
77-Produits spécifiques	
78-Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 090 762,81</b>

**En investissement : 848 172,00 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 - Opérations patrimoniales	
16 - Emprunts et dettes assimilées	
16 - Emprunts et dettes assimilées RAT	
20 - Immobilisations incorporelles	22 600,00
204 - Subventions d'équipement versées	
21 - Immobilisations corporelles	825 572,00
23 - Immobilisations en cours	
26 - Participations	
27 - Consignations	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>848 172,00</b>

RECETTE D'INVESTISSEMENT	BP 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	
001 - Solde d'exécution reporté	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041 - Opérations patrimoniales	
13 - Subventions	848 172,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	
16 - Emprunts et dettes assimilées RAT	
021 - Virement de section	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>848 172,00</b>

Le comité syndical, ouï l'exposé du Président et les observations des représentants des adhérents, sur proposition de Monsieur le Président, est invité à délibérer pour :

- **Approuver** le budget annexe 2025 proposé par Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le comité syndical :

- **Approuve** le budget annexe 2025 proposé par Monsieur le Président.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).